

**RAPPORTEUR : Madame Anne-Florence BOURAT**

**OBJET : Aménagement du site de l'ancien hôpital et construction d'un nouveau groupe scolaire :**  
**Avenant n°1 au marché de maîtrise d'oeuvre.**  
**Avenants n°1 aux marchés de travaux**

*Mesdames, Messieurs,*

*Par délibération n°33 du 29 septembre 2011, le Conseil Municipal a :*

*- décidé de modifier et augmenter l'autorisation de programme votée le 13 avril 2011 pour la porter de 10 282 500 € à 11 127 500 € T.T.C. intégrant le coût des travaux ainsi que ceux des études, honoraires et divers pour financer la construction du nouveau groupe scolaire, l'aménagement des espaces publics de l'îlot de l'ancien hôpital et la création d'un parking sous dalle.*

*- autorisé le maire ou son représentant à signer les marchés de travaux avec les entreprises retenues à l'issue d'un appel d'offres ouvert.*

*Le montant initial du marché de maîtrise d'oeuvre s'élevait à la somme de 1 036 964,29 € T.T.C.*

*Des modifications ont été nécessaires entraînant une augmentation du marché de 27 607,17 € T.T.C., soit + 2,66 %. Elles concernent :*

- L'incidence parasismique*
- La création de 27 places supplémentaires dans le parking*
- Les terrassements complémentaires liés au P.P.R.I.*
- La vidéo surveillance du parking*
- L'intégration des postes transformateur et auto-transfo sous l'espace mutable*

*De même, le montant initial des marchés de travaux s'élevait à la somme de 8 598 179,80 € T.T.C. pour les 18 lots.*

*Les ajustements de chantier nécessaires entraînent une augmentation globale des marchés de 112 330,93 € T.T.C. soit + 1,31 % et concernent notamment :*

- Le lot 1 Gros oeuvre – Fondations spéciales pour l'intégration du transformateur et auto-transfo sous l'espace mutable, la modification du mur de soutènement en fonction de l'étude de sol, la simplification des corniches périphériques, la mise en oeuvre d'une couche drainante et la cour de récréation en béton bouchardé,*
- Le lot 2 Etanchéité pour la réduction de l'épaisseur des isolants sous étanchéité, la modification des descentes d'eaux pluviales au niveau du préau du R+1, redimensionnement de la toiture terrasse technique*
- Le lot 4 Menuiserie extérieure aluminium – Occultation pour le laquage des brises soleil dans la même teinte que le bardage, l'ajout de stores dans les locaux donnant sur le mail, le passage en profil tubulaire pour les portes avec anti-pince doigts,*
- Le lot 5 Serrurerie pour la modification des portes des rangements des jeux extérieurs, l'ajout d'une porte basculante pour l'entrée du parking, la suppression du degré coupe-feu de la porte de la chaufferie donnant sur la venelle, l'ajout d'un portail entre la cour et le mail, l'habillage de l'étanchéité en pied du poteau rond au R+1, la suppression du garde corps sur la terrasse technique,*
- Le lot 6 Menuiserie bois – Agencement pour le remplacement des portes stratifiées par des portes prépeintes, le remplacement de la porte coupe feu 1/2h du local électrique du parking par une porte pare flamme 1h suite à l'avis de la sous-commission départementale de sécurité, la pose de béquilles sur rosace, la pose d'une porte CF1h dans la chaufferie, la suppression du degré acoustique de certaines portes,*

- *Le lot 8 Revêtement de sols scellés - Faïence pour la suppression de l'isolant sous chape dans les pièces avec carrelage antidérapant,*
- *Le lot 11 Electricité pour les modifications générales du projet, la transformation des boîtiers d'encastresments des luminaires extérieurs, la suppression d'une caisse automatique dans le parking,*
- *Le lot 13 Chauffage – Ventilation – Plomberie – Sanitaires pour le remplacement d'une grande centrale de traitement d'air par 2 C.T.A. plus petites pour une meilleure intégration,*
- *Le lot 15 Terrassement généraux – Fondation de voirie – Assainissement et réseaux divers pour l'intégration du transformateur et de l'auto-transfo sous l'espace mutable,*
- *Le lot 17 Eclairage extérieur pour la modification du plan d'éclairage public.*

\* \* \* \* \*

**VU** l'article 20 du Code des marchés publics, relatif aux avenants.

**VU** l'avis favorable de la commission d'appel d'offres en date du 13 septembre 2012 pour l'avenant au lot 5 supérieur à 5%.

**CONSIDÉRANT** la proposition du maître d'oeuvre, entraînant une variation dans le montant de son marché comme indiqué ci-dessous :

MAITRISE D'OEUVRE	Marché de base T.T.C. (T.V.A. 19,60 %)	Montant avenant n°1 T.T.C. (T.V.A. 19,60 %)	Nouveau montant du marché T.T.C.	% de variation
AGENCE TOURY VALLET	1 036 964,29 €	27 607,17 €	1 064 571,46 €	2,66%

**CONSIDÉRANT** les propositions des entreprises concernées, entraînant une variation dans le montant de leurs marchés de travaux comme indiqué ci-dessous :

**Commune de CHATELLERAULT****Délibération du conseil municipal****du 27 septembre 2012****n° 23****page 3/3**

Entreprises	Lots	Marchés de base T.T.C. (T.V.A. 19,60 %)	Montants avenants n°1 T.T.C. (T.V.A. 19,60 %)	Nouveaux montants des marchés T.T.C.	% de variation
BOUILLET	1 - Gros œuvre - Fondations spéciales	4 166 930,45 €	83 652,74 €	4 250 583,19 €	2,01%
SOPREMA	2 - Etanchéité	263 100,58 €	-1 033,68 €	262 066,90 €	-0,39%
SMAC	3 - Bardage - ITE	153 401,45 €		153 401,45 €	
FABRIX	4 - Menuiserie ext. Alu. - Occultation	352 111,97 €	11 965,15 €	364 077,12 €	3,40%
TREFOUS	5 - Serrurerie	132 485,66 €	15 428,53 €	147 914,19 €	11,65%
RIDORET	6 - Menuiserie bois - Agencement	205 712,00 €	-4 034,47 €	201 677,53 €	-1,96%
GC ENTREPRISE	7 - Plâtrerie - Isolation - Plafonds suspendus	218 358,87 €		218 358,87 €	
BATISOL PLUS	8 - Revêtements sols scellés - Faïence	181 308,53 €	-4 986,87 €	176 321,66 €	-2,75%
BOUCHET Frères	9 - Revêtements sols souples	90 694,73 €		90 694,73 €	
PHILIPPONNEAU	10 - Peinture - Signalétique	63 430,79 €		63 430,79 €	
EIFFAGE	11 - Electricité courants forts - Courants faibles	486 742,00 €	-14 453,81 €	472 288,19 €	-2,97%
DUTREIX SCHINDLER	12 - Ascenseurs	49 657,92 €		49 657,92 €	
BRUNET	13 - Chauffage - Ventilation - Plomberie - Sanitaires	663 636,48 €	11 179,01 €	674 815,49 €	1,68%
BENARD	14 - Equipement de cuisine	77 695,75 €		77 695,75 €	
COLAS	15 - Terrassement généraux - Fondation de voirie - Assainissement et réseaux divers	534 948,71 €	16 251,14 €	551 199,85 €	3,04%
COLAS	16 - Maçonneries/Bordures/Re vêtements de sols/Mobiliers/Serrureries	774 548,63 €		774 548,63 €	
SPIE SUD OUEST	17 - Eclairage	126 145,90 €	-1 636,81 €	124 509,09 €	-1,30%
SVJ PAYSAGE	18 - Plantations	57 269,28 €		57 269,28 €	
Montant total avenants n° 1 T.T.C.			<b>112 330,93 €</b>	<b>8 710 510,63 €</b>	<b>1,31%</b>

Le Conseil municipal ayant délibéré, décide :

- d'autoriser le Maire ou son représentant, à signer les avenants n°1 aux marchés correspondants de maîtrise d'oeuvre et de travaux, pour les montants indiqués ci-dessus.

Les dépenses correspondantes seront imputées sur la ligne budgétaire 213.18/2313/OP108/4000.

**POUR : 30**

**CONTRE : 2**

M. Cibert, Mme Aumon,

**ABSTENTIONS : 5**

Mme Vacheron, M. Monaury, , Mme Barrault, MM. Gratteau , Levêque

Certifiée exécutoire

Par le maire de la commune de Châtellerault

Transmis à la sous-préfecture, le 02/10/2012 N° 6653

Publié au siège de la Mairie, le 1er/10/2012

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Emmanuelle ADAM